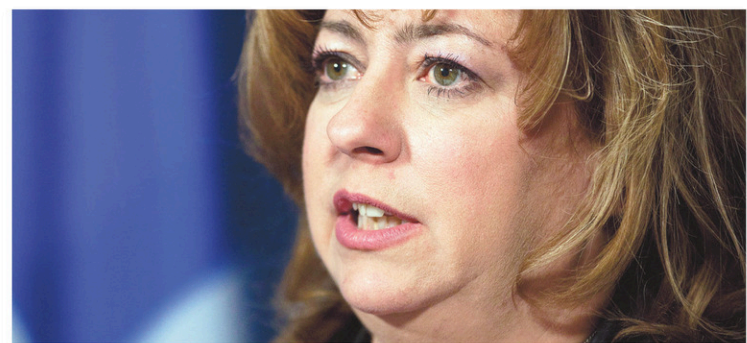


Osheaga

Le festival *indie* s'est clos sur une prestation raffinée de **Radiohead** Page B 7



La députée indépendante **Sylvie Roy** n'est plus Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 171

LE DEVOIR, LE LUNDI 1^{ER} AOÛT 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

CÉLINE DION APRÈS LE DEUIL, LE RETOUR



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

À qui d'autre que Céline Dion un Centre Bell au complet peut-il crier « on t'aime » ? La chanteuse québécoise a lancé sa série de concerts montréalais avec émotion, dimanche, avec un programme en forme de lettre d'amour à René Angélil. Lisez notre critique sur le site Web et l'application tablette du *Devoir*.

SCANDALE DES COMMANDITES

La poursuite d'Ottawa dort depuis 2009

Le fédéral tarde à relancer les procédures pour récupérer l'argent

MARIE VASTEL
Correspondante parlementaire à Ottawa

Alors que le Sénat compte se tourner vers les tribunaux pour récupérer les sommes qu'il réclame à certains sénateurs, le gouvernement fédéral, lui, ne semble pas pressé de recouvrer les millions de dollars détournés lors du scandale des commandites. Ottawa plaide qu'il cherche encore à récupérer l'argent. Mais sa cause à la Cour supérieure du Québec n'a pas procédé depuis... 2009. Et le fédéral n'a pas demandé la reprise des procédures.

De l'aveu même de l'avocat recruté par le gouvernement fédéral, Sylvain Lussier, « le dossier est un peu en suspens ».

Ottawa a intenté une poursuite civile en 2005, réclamant à la Cour supérieure du Québec d'ordonner à une quinzaine de défendeurs de payer les montants obtenus par la fraude sur des contrats totalisant 44 millions de dollars. Certains dossiers se sont depuis réglés hors cour, et le fédéral a recouvré 6,8 millions de dollars grâce à des règlements extrajudiciaires. Mais Ottawa cherche encore à récupérer des fonds auprès de trois individus et deux compagnies: Charles Guité, Luc Lemay et Groupe Polygone/Malcolm

VOIR PAGE A 8 : SCANDALE

COUPE ROGERS

Halep clôt la semaine avec un point d'exclamation

JEAN DION

Plusieurs drapeaux de la Roumanie étaient déployés dans les tribunes du stade de tennis Uniprix dimanche, et l'enfant du pays n'a pas déçu tous les partisans qui sont venus l'encourager. Alors que ceux-ci scandaient son prénom en en séparant bien les trois syllabes, Simona Halep, 5^e joueuse mondiale, a remporté

la finale de la Coupe Rogers, son 14^e championnat sur le circuit de la WTA à 24 ans seulement.

Dans un match qui ne passera certainement pas à l'histoire parce que ponctué de nombreuses erreurs, Halep a eu raison de l'Américaine Madison Keys, 12^e, par la marque de 7-6 (2) et 6-3.

Avec cette victoire, « l'une de mes plus grosses en carrière », a-t-elle dit, Halep passera au

3^e rang mondial lors de la publication du nouveau classement WTA lundi. Elle a connu une semaine extrêmement chargée puisqu'elle a aussi atteint la finale du double en compagnie

VOIR PAGE A 8 : HALEP

Lire aussi : Novak Djokovic a remporté la finale des hommes à Toronto. Page B 4



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Simona Halep passera au 3^e rang mondial.

AUJOURD'HUI



Culture La Commission de toponymie sauvage renomme les rues dans le cadre du festival Présence autochtone. Page B 8



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4

MISES AUX POINTS

Les émoticônes, ou la laque des signes



Nous terminons notre série sur la ponctuation avec une mise en perspective des nouveaux signes qui accompagnent l'expression écrite sur les nouvelles plateformes numériques: les émoticônes.

STÉPHANE BAILLARGEON

Ce qu'il a fallu de temps, de patience et d'innovation pour arriver à ça :-).
Ou ça :-(((
Ou encore tout ça:
😂❤️👉👎👊👑

Les signes de ponctuation ont une histoire longue, profonde et compliquée. Les premières écritures apparaissent il y a 6000 ans environ. Il faut encore deux millénaires pour accoucher de l'alphabet, fabuleuse et déterminante invention humaine à l'égal du feu ou de la roue, dont les innombrables et insondables conséquences se font encore sentir partout, tout le temps.

VOIR PAGE A 8 : ÉMOTICÔNES

Lire aussi : Notre entrevue avec la linguiste Anaïs Tatossian sur la ponctuation en ligne. Page A 4

L'utilisation des émoticônes s'est raffinée avec le temps.

ACTUALITÉS

NOS PONTS AVEC LE PASSÉ (4/6)

Lumière sur le pont de Maurice Duplessis

L'ancien premier ministre du Québec a voulu bâtir un symbole de la gloire de son régime

Imagine-t-on Montréal sans le pont Jacques-Cartier ou encore la ville de Québec sans son vieux pont de fer centenaire? Les ponts, qu'ils soient de bois ou de béton, font partie de l'image des villes comme des villages. Aux anciennes routes liquides, ils ont ajouté une humanité dont il convient de rappeler l'histoire. Quatrième de six articles.

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

« **C**e sont des éléments subversifs qui parcourent la province qui sont à l'origine de la chute du pont », affirme, très irrité, le premier ministre Maurice Duplessis à l'Assemblée législative, l'après-midi qui suit l'effondrement du pont qui porte son nom à Trois-Rivières.

Dans la nuit du 31 janvier 1951, par un froid mordant, le nouveau pont s'est écrasé dans les glaces de la rivière Saint-Maurice. Qui est le coupable? Duplessis, comme à son habitude, joue les matamores. Il n'attend pas une enquête pour désigner d'un doigt accusateur ses ennemis réels ou imaginaires, à l'image d'une Amérique obsédée dans l'après-guerre par le spectre du communisme.

On prétendra avoir trouvé des fils près de la structure. S'agit-il d'un dispositif par lequel on a fait sauter des explosifs?

Le pont de Trois-Rivières a été construit comme un symbole de la gloire d'un régime qui prône l'ordre, la discipline, la stabilité, le courage, le respect de l'autorité, tout en modulant ces concepts à une idée du progrès qui fait bonne place au laisser-faire économique promu par le capital étranger. Sans se faire prier, le gouvernement de Duplessis baisse la tête devant l'entreprise privée qui le maintient bien en selle sur le pouvoir.

L'argent de la caisse

De Cap-de-la-Madeleine à Trois-Rivières, plusieurs ponts ont relié les deux rives de la rivière Saint-Maurice. Trois ponts de bois successifs, érigés à compter de 1832, sont malmenés et finissent en bouillie. Ils seront remplacés par un pont d'acier en 1901. De retour au pouvoir en 1944, l'Union nationale de Duplessis annonce le remplacement de celui-ci par une nouvelle structure.

La construction du pont Duplessis débute le 28 juin 1946. Le contrat est attribué à Dufresne Engineering, qui confie une partie de ses travaux à la Dominion Bridge Company.

Un an passe. Puis deux. Le

6 juin 1948, jour de l'inauguration du pont, un cortège de grosses voitures américaines chargées de notables du monde politique et religieux s'avance solennellement sur le tablier du pont.

Muni de ciseaux dorés, Duplessis s'approche tout sourire pour couper le traditionnel ruban en compagnie de M^{re} Horridas Trudel. Le premier ministre affirme alors que l'ouvrage qui porte son nom est « aussi solide que l'Union nationale ». La caisse électorale du parti est bien garnie à la suite des pratiques de favoritisme systématisées.

L'Union nationale est élue une première fois en 1936, une deuxième en 1944, une troisième en 1948, moment à partir duquel elle prône l'« autonomie provinciale ». Le parti sera réélu sans difficulté en 1952.

Le responsable des travaux du pont Duplessis, la Dufresne Engineering, souscrit comme plusieurs autres à la caisse électorale de l'Union nationale. Amie du régime, la compagnie obtient d'ailleurs régulièrement des contrats de construction. Les travaux du pont Duplessis sont estimés à 2,2 millions de dollars, soit l'équivalent de 24,7 millions en dollars de 2016. Aucune accusation ne sera déposée contre la compagnie.

Mauvaise construction

Le 27 février 1950, le pont avait déjà fléchi. Une poutre d'acier déchirée en serait la cause. Des travaux de réparation sont entrepris pour en préserver l'intégrité, à l'évidence sans les succès escomptés.

Il est environ de 3 heures du matin dans la nuit du 31 janvier 1951 lorsque le pont s'effondre, incapable de soutenir plus longtemps son propre poids. L'acier, de moindre qualité que prévu, s'est fissuré. Des travées cèdent. Quatre personnes trouvent la mort. Omer Cheney, un entrepreneur qui empruntait alors le pont tout à fait par hasard, a la vie sauve de justesse.

L'armée canadienne prête un pont militaire afin d'assurer le passage des véhicules en attendant la construction d'un nouvel ouvrage permanent.

Une commission d'enquête rend son rapport en 1951. Rien, dit-elle, ne permet de



WIKICOMMONS

L'actuel pont Duplessis enjambe toujours la rivière Saint-Maurice et relie Trois-Rivières à l'ancienne ville de Cap-de-la-Madeleine.

croire à du sabotage. Le pont sera reconstruit, plus solidement que la première fois.

Symbole politique

Les ponts ont toujours constitué un riche symbole politique pour le pouvoir en place, comme ses opposants. Le maire de Trois-Rivières, Joseph-Alfred Mongrain, un libéral qui rêve de se débarrasser de Duplessis, tente d'utiliser le symbole du pont écrasé à son avantage. En 1952, candidat contre Duplessis, il dit volontiers que le régime de l'Union nationale est appelé à tomber comme le pont de son chef. Mais Duplessis sera facilement réélu à neuf reprises dans cette circonscription...

Le pont a également été utilisé depuis fort longtemps comme un symbole de puissance politique, voire économique.

Dans la Rome antique, le pont constitue un véritable symbole de gloire. Bien que souvent modeste, il est coiffé d'un arc de triomphe, tout à la gloire d'un homme. Le pont, symbole fort de l'Empire romain, devient ainsi une façon de célébrer les actions militaires et politiques d'un empereur. Ces monuments sont pour la plupart en bois et relativement modestes par rapport aux ouvrages en pierres qui ont sur-



MARIO GROLEAU

Le pont Duplessis après son effondrement en 1951

vécu jusqu'à nous. Il existe encore un pont à la gloire de Trajan en Espagne. A Rome, le pont Milvius marque aussi l'expression d'un triomphe politique.

Le pont Victoria, dédié à la souveraineté de l'Empire britannique, devient à compter de 1859 un symbole fort de la puissance politique de la reine, notamment grâce à l'usage de photographies réalisées à dessein par William Notman.

Menacé par une suite de scandales, le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau promet au milieu des années

1930 que son régime construira finalement un pont pour relier l'île d'Orléans à la Côte-de-Beaupré. La demande populaire pour un tel pont n'est pas nouvelle. Traverser le fleuve en chaloupe ou en canot à glace n'est pas chose facile. Le pont de l'île d'Orléans sera construit au coût de 3,5 millions. Il est inauguré par Taschereau lui-même, le 4 juillet 1935. Mais ce pont qui devait rehausser sa gloire ne l'empêche pas de sombrer. Les libéraux, au pouvoir depuis 1897, sont chassés par Duplessis.

Le gouvernement libéral actuel envisage de remplacer le pont de l'île d'Orléans, arrivé à sa fin de vie. Un pont à haubans, du type de celui tout à fait spectaculaire construit à Millau en France, a été évoqué. Le remplacement est prévu dans un horizon de dix ans.

Mise en lumière

À cause de leurs coûts astronomiques, des difficultés techniques qu'ils posent ainsi que de leur visibilité, les ponts continuent d'être des enseignes politiques de première valeur.

Pour le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne, en 2017, le gouvernement Harper avait par exemple décidé d'éclairer le pont Jacques-Cartier.

Cet éclairage aux dimensions futuristes doit témoigner de façon impressionniste, grâce à divers capteurs, du niveau d'énergie qui émane de la ville. Le coût de cet éclairage commémoratif: 39,5 millions sur dix ans.

Cette mise en lumière du pont Jacques-Cartier compte au nombre des événements au programme pour les fêtes du 375^e anniversaire de Montréal, bien qu'il s'agisse bel et bien au départ d'une façon de souligner l'acte constitutionnel de 1867.

Le Devoir

La CAQ amorce sa tournée estivale

C'est en plein milieu des vacances de la construction que le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, lancera les hostilités lundi en vue du « retour politique » à Québec dans quelques semaines. M. Legault, accompagné de sa députée, annoncera en conférence de presse, à Longueuil, les détails de sa tournée estivale d'une cinquantaine de villes. Elle aura pour thème « Debout pour le Québec ». Le chef caquiste ira donc à la rencontre des citoyens, afin de connaître leurs préoccupations, mais aussi pour mousser les politiques de son parti. D'ici la fin de l'été, François Legault devrait également se rendre régulièrement dans la circonscription de Saint-Jérôme, où une élection partielle sera bientôt déclenchée en raison de la démission du chef du PQ Pierre Karl Peladeau.

La Presse canadienne

Moto : 20 décès depuis le début de l'année

Depuis le début de l'été, un nombre inquiétant de motocyclistes ont été impliqués dans des accidents, ce qui incite la Sûreté du Québec à lancer une mise en garde. Pas moins de 20 motocyclistes ont perdu la vie cette année sur les routes de la province. Tout en invitant les autres usagers de la route de faire preuve de vigilance, la SQ rappelle aux motocyclistes quelques conseils de prévention en raison de leur vulnérabilité, puisqu'ils bénéficient de peu de protection. Ainsi, ils doivent se munir d'un casque protecteur conforme aux normes de fabrication en vigueur et correctement attaché, allumer leurs phares, porter des vêtements qui assurent une protection en cas d'impact et doubler de prudence aux intersections, entre autres.

La Presse canadienne

HYDROCARBURES

Les écologistes demandent à Québec de laisser de côté son projet de loi

Québec — Une cinquantaine de groupes citoyens et environnementaux demandent au gouvernement Couillard d'empêcher les sociétés pétrolières et gazières de devenir « maîtres chez nous ».

Selon le Front commun pour la transition énergétique, un chapitre du projet de loi 106, déposé le 7 juin dernier à l'Assemblée nationale, ouvre la porte au développement de cette filière polluante sur l'ensemble du territoire québécois.

Le regroupement d'organismes a publié une lettre ouverte adressée au premier ministre Philippe Couillard, vendredi, lui demandant de retirer le projet de loi sur les hydrocarbures du document intitulé Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.

Les écologistes affirment que le projet de loi accorde aux entreprises titulaires de licences des droits d'accès et d'expropriation prépondérants sur ceux des citoyens qui possèdent la surface du sol. Ces entreprises auraient aussi des droits privilégiés par rapport aux schémas d'aménagement, aux règlements de zonage et aux règles des municipalités



PÉTROLIA

La plateforme de forage Bourque, située en Gaspésie

sur les puits d'eau.

« Le volet du projet de loi 106 qui porte sur les hydrocarbures ouvre la porte, à notre avis, à l'exploitation des hydrocarbures au Québec, dit le directeur principal d'Équiterre, Steven Guilbeault, en entrevue avec La Presse canadienne. C'est un risque tant au niveau économique que social et environnemental, qui est inacceptable. »

Discours contradictoire

Le Front commun reconnaît que le projet de loi libéral

contient aussi des dispositions intéressantes sur la transition énergétique, mais il estime que le chapitre sur les hydrocarbures est totalement à contre-courant. Selon Steven Guilbeault, le gouvernement dit « une chose et son contraire » et la partie sur les hydrocarbures du projet de loi 106 devrait être complètement délaissée.

« À cause du pétrole, l'Alberta a un déficit qui dépasse, cette année, les huit milliards [de dollars]. La province a des décennies d'expertise en développe-

ment des hydrocarbures et nous, au Québec, on part de rien. »

En avril, le gouvernement albertain prévoyait même un déficit de 10,4 milliards pour l'exercice financier 2016-2017.

Etant donné le contexte, l'idée que le Québec pourrait tirer profit de projets d'exploitation pétrolière et gazière est selon lui illusoire et utopique.

M. Guilbeault considère par ailleurs que la Norvège — qui exploite ses propres hydrocarbures tout en effectuant une transition énergétique — n'est pas un exemple comparable au Québec. Le virage de ce pays scandinave a été amorcé il y a des années, a-t-il souligné, alors que le Québec n'en est pas là.

Pour Martine Chatelein, de la Coalition Eau Secours!, les citoyens qui croyaient à l'existence d'un moratoire sur le gaz de schiste et la fracturation hydraulique se trompaient. M^{me} Chatelein ajoute que si le projet de loi sur les hydrocarbures était adopté, ce type d'exploitation serait possible, même dans la vallée du Saint-Laurent.

Le projet de loi 106 doit faire l'objet de consultations en commission parlementaire à compter du 16 août.

La Presse canadienne

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2016-07-30	
649 04 05 09 16 19 22 23 compl.	499 09 20 24 06 29 45 47 compl.
Prochain gros lot (approx.) : 9 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 30641125-01	Extra 8488428
LOTTO MAX Résultats complets sur lottoquebec.com	
Prochain gros lot (approx.) : 60 000 000 \$ + MAXIMILLIONS 28 lots de 1 million \$ (approx.)	Extra 2740197
<small>En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.</small>	

ACTUALITÉS



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

François Pouliot et son célèbre cidre de glace Neige

Un pionnier du cidre de glace en difficulté financière

L'entreprise La Face cachée de la pomme s'est placée sous la protection de ses créanciers

BORIS PROULX

L'entreprise québécoise La Face cachée de la pomme, connue pour son cidre de glace Neige, se place sous la protection de ses créanciers, parmi lesquels figurent des organismes publics comme Investissement Québec.

La compagnie, dont les vergers se trouvent à Hemmingford, tout près de la frontière américaine, est devenue une « personne insolvable » le 15 juillet dernier. Dans une lettre adressée à ses créanciers par le syndic en insolvabilité Raymond Chabot — un document accessible publiquement —, les dettes de La Face cachée de la pomme s'élevaient à plus de 5,3 millions de dollars.

Conformément à la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, l'entreprise est protégée de ses créanciers au moment où elle présente son intention de leur faire une proposition enregistrée auprès de la Cour supérieure.

Toujours en activité

Bien qu'elle ait été déclarée « personne insolvable » il y a plus de 15 jours, La Face cachée de la pomme semble poursuivre ses activités comme à l'habitude. Sur les principaux réseaux sociaux, la compagnie invite ses clients à visiter la cidrerie, ouverte au public pour la saison estivale.

Toutefois, la liste des créanciers incluse dans le document du syndic de faillite témoigne de dettes de centaines de milliers de dollars auprès de banques ou de fournisseurs, principalement de la Montérégie. Il est également possible de lire que l'entreprise doit plus de 600 000 \$ à Investissement Québec, 150 000 \$ à Revenu Québec et près de 100 000 \$ à Financement agricole Canada.

François Pouliot, président fondateur de La Face cachée de la pomme, a indiqué au *Devoir* ne pas souhaiter répondre aux questions, dimanche. Le producteur a toutefois tenu à nier que son entreprise est en situation de faillite. Bien que sa signature soit apposée à la lettre aux créanciers du syndic de faillite et d'insolvabilité, M. Pouliot a précisé ne pas être au courant de démarches pour protéger La Face cachée de la pomme de ses créanciers.

Un succès d'entreprise

La Face cachée de la pomme a développé la production du cidre de glace dès 1994, soit vingt ans avant que le produit ne devienne une appellation protégée du Québec (IGP). Son produit phare, le cidre de glace Neige, a connu un grand succès en France au milieu des années 2000, et figure toujours comme un produit emblématique du terroir québécois. Il a par exemple été offert au président des États-Unis Barack Obama lors de sa première visite officielle au Canada en 2009 et au couple royal du prince William et la duchesse Kate lors de leur passage à Montréal en 2011.

Il y a un an, La Face cachée de la pomme a aussi lancé en grande pompe un gin de pomme, fabriqué à partir de l'eau récupérée de sa production de cidre de glace. Le Gin de Neige, vendu à la SAQ, a été bien accueilli par les critiques culinaires.

Le Devoir

La compétence avant l'ancienneté, prônent les jeunes libéraux

Les jeunes libéraux remettent en cause le dogme syndical de l'ancienneté. Pour faciliter l'accès des jeunes à des postes enviables, la compétence devrait désormais primer le nombre d'années d'expérience des travailleurs, selon le président de la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec (CJPLQ), Jonathan Marleau. En entrevue à La Presse canadienne, en prévision du congrès annuel de la jeunesse du PLQ, qui se tiendra à Saint-Augustin-de-Desmaures les 13 et 14 août, M. Marleau a indiqué clairement que la réorganisation du monde du travail et les relations de travail seraient des enjeux prioritaires des jeunes libéraux cette année.

La Presse canadienne

La députée Sylvie Roy est décédée

La classe politique québécoise salue une femme « dévouée » et « intègre »

FLORENCE SARA G. FERRARIS

La députée indépendante de la circonscription d'Arthabaska, Sylvie Roy, est décédée dimanche après-midi à l'âge de 51 ans. M^{me} Roy a été admise à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec au début du mois dernier à la suite d'un sérieux malaise. Depuis, son état n'aurait cessé de se détériorer, selon un communiqué de l'Assemblée nationale du Québec transmis aux médias en début de soirée. Les causes de son décès sont encore inconnues.

Le bureau du président de l'Assemblée nationale a rapidement été informé de la situation afin que les dispositions prévues en pareilles circonstances soient prises. « Il existe un protocole à suivre quand ce genre de chose arrive », explique le conseiller politique Éric Vachon, qui travaillait avec M^{me} Roy depuis les débuts de cette dernière en politique en 2007. « Dans les prochains jours, ils devront décider de la suite des choses, notamment pour la prise en charge du comté. »

Condoléances multiples

Quelques minutes à peine après l'annonce du décès de la politicienne, les réactions se sont multipliées, fusant de toute part. Le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, a notamment fait savoir en fin de soirée par voie de communiqué que le drapeau du Québec serait immédiatement mis en berne sur la tour centrale de l'hôtel du Parlement. « C'est avec une très grande peine que le président de l'Assemblée nationale a appris le départ de sa collègue Sylvie Roy. » M. Chagnon a également tenu à transmettre ses condoléances aux membres de la famille de la parlementaire.



JACQUES BOISSINOT PC

Sylvie Roy a été élue pour la 1^{re} fois en 2012.

De nombreux collègues de l'Assemblée nationale ont notamment tenu à lui rendre hommage via les réseaux sociaux. « [C'est] une très triste nouvelle. Une femme de conviction », a rapidement partagé sur Twitter son ancien chef à l'Action démocratique du Québec (ADQ) Mario Dumont, avec qui elle avait fait ses premiers pas en politique. Son ancien chef à la Coalition avenir Québec (CAQ) a, lui aussi, transmis ses condoléances à la famille de la députée décédée. « Sylvie Roy a été tout le long de son passage parmi nous une battante. C'était une passionnée, qui était proche des gens, et qui n'avait pas peur de se battre pour ses idées. [...] Elle sera fortement regrettée par tous ses collègues de l'Assemblée nationale. »

Parcours mouvementé

Sylvie Roy a représenté la circonscription de Lotbinière de 2003 à 2012, jusqu'au redécoupage de la carte électorale. Depuis 2012, l'avocate de formation était députée d'Arthabaska.

Sylvie Roy s'est distinguée comme porte-pa-

role en matière de sécurité publique. Elle fut la première à réclamer à l'Assemblée nationale la tenue d'une commission d'enquête publique sur la corruption et la collusion dans l'industrie de la construction.

En août 2015, la députée a claqué la porte de la CAQ pour siéger comme indépendante, ce qu'elle faisait toujours au moment de son hospitalisation. À l'époque, elle avait notamment affirmé qu'elle n'avait jamais été heureuse au sein du parti de François Legault, soulignant le fait que ce dernier ne lui avait pas donné la place qui lui revenait. Elle avait également indiqué préférer le travail de terrain, une liberté qu'elle pouvait prendre davantage depuis qu'elle siégeait comme indépendante.

Dévouement et intégrité

Tout au long de la soirée dimanche, les hommages se sont multipliés sur les réseaux sociaux, tous y allant d'un bon mot à son égard. Son travail pour lutter contre la corruption a abondamment été souligné par ses collègues de l'Assemblée nationale, ces derniers insistant sur sa voix forte, son dévouement et son intégrité.

Le député fédéral conservateur et ancien collègue de M^{me} Roy tant à l'ADQ qu'à la CAQ Gérard Deltell a insisté sur l'engagement et la détermination de la députée. « À 51 ans, élue cinq fois, Sylvie Roy aura marqué la politique par son engagement et sa détermination, a-t-il tweeté. Mes pensées vont à ses deux enfants. »

Les détails entourant les funérailles seront divulgués au cours des prochains jours.

Le Devoir



JONATHAN HAYWARD LA PRESSE CANADIENNE

Justin Trudeau défilé de la Fierté de Vancouver

Comme il l'a fait à Toronto, Justin Trudeau a assisté dimanche au défilé de la Fierté de Vancouver. Aucun premier ministre du Canada n'avait participé à cet événement jusqu'à présent. M. Trudeau a déjà assisté à ce défilé, en 2014 et 2015, mais à titre de chef du Parti libéral du Canada. Selon les organisateurs, plus d'un demi-million de personnes se sont rassemblées le long du parcours, au centre-ville de Vancouver.

PRÊTRE ASSASSINÉ

Musulmans et catholiques unis pour dénoncer l'horreur

HERVÉ LIONNET

à Rouen

Cinq jours après l'assassinat d'un prêtre qui a bouleversé la France, de nombreux musulmans ont manifesté dimanche leur horreur du djihadisme, présents aux messes aux côtés des catholiques ou par des tribunes dans les médias.

Dans le même temps, deux hommes liés à l'un des meurtriers du père Jacques Hamel, tué mardi en Normandie, ont été inculpés et placés en détention, a annoncé le parquet de Paris.

Ils étaient plus de cent musulmans dans la matinée à l'intérieur de la cathédrale de Rouen (nord-ouest), mêlés à la foule des quelque 2000 fidèles qui se pressaient pour une messe à la mémoire de ce curé de 85 ans égorgé dans l'église de Saint-Etienne-du-Rouvray par deux jeunes de 19 ans se réclamant du groupe État islamique (EI).

« Amour pour tous, haine pour personne », pouvait-on lire sur une affiche accrochée dans l'édifice par une association musulmane.

La présence des musulmans est « un geste courageux », « un geste de paix », a souligné l'archevêque de Rouen, M^{gr} Dominique Lebrun. « Vous affirmez ainsi que vous refusez les morts et les violences au nom de Dieu. Comme nous l'avons entendu de vos bouches que nous savons sincères, ce n'est pas l'islam », a-t-il souligné.

Le pape François lui-même, dans l'avion qui le ramènerait dimanche soir des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) en Pologne, a refusé de faire l'amalgame entre islam et violences.

« Tous les jours, quand j'ouvre les journaux, je vois des violences en Italie, quelqu'un qui tue sa

L'Allemagne rend hommage aux victimes de la tuerie

L'Allemagne s'est recueillie dimanche à Munich derrière le président Joachim Gauck et la chancelière Angela Merkel à la mémoire des neuf personnes tuées il y a une semaine par un jeune forcené dans cette ville. Aux côtés de M^{me} Merkel et de M. Gauck, des dignitaires religieux orthodoxes, juifs ou musulmans étaient également présents à la cérémonie en la cathédrale Notre-Dame de Munich (sud). David Ali Sonbol a tué neuf personnes le 22 juillet et en a grièvement blessé onze autres aux abords d'un grand centre commercial de Munich, avant de se donner la mort.

petite amie, un autre qui tue sa belle-mère, et ce sont des catholiques baptisés », a-t-il expliqué.

« Si je dois parler de violences islamiques, je dois aussi parler de violences chrétiennes. Dans presque toutes les religions, il y a toujours un petit groupe de fondamentalistes. Nous en avons nous aussi », a-t-il insisté.

Appel inédit

À Bordeaux (sud-ouest), l'imam de la mosquée, Tareq Oubrou, s'est rendu à l'église Notre-Dame accompagné d'une délégation d'une dizaine d'hommes, de femmes et d'enfants. A Nice (sud-est), ville endeuillée par un attentat

lui aussi revendiqué par le groupe EI qui a fait le 14 juillet 84 morts et 435 blessés, dont de nombreux musulmans, l'église Saint-Pierre-de-l'Ariane a quant à elle reçu la visite de l'imam Othman Aissaoui et d'un groupe de fidèles. « Être uni est une réponse à ces actes d'horreur et de barbarie », a souligné le religieux.

Tous répondaient à un appel inédit du Conseil français du culte musulman, qui a également été relayé en Italie, où, de Milan au nord à Palerme au bout de la Sicile, de petites délégations d'imams, de responsables et de fidèles se sont rendues dans les églises.

Planifié en quelques jours

De son côté, l'enquête a permis d'établir que les deux assassins du prêtre, Abdel Malik Petitjean et Adel Kermiche, se sont rencontrés via le système de messagerie chiffrée Telegram quelques jours seulement avant leur passage à l'acte, selon plusieurs médias. Adel Kermiche y aurait décrit par avance le mode opératoire de l'attentat, mentionnant « un couteau » et « une église ». Les deux jeunes avaient été repérés chacun de leur côté par les services antiterroristes sans que leur projet ait été détecté. Adel Kermiche, qui était inculpé pour avoir tenté de partir en Syrie, était sous surveillance électronique dans l'attente de son procès.

Par ailleurs, les deux hommes liés à Abdel Malik Petitjean mis en examen dimanche et écroués sont son cousin Farid K., 30 ans, et Jean-Philippe J., un homme de 20 ans qui avait tenté de rejoindre la Syrie en juin avec Petitjean.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS

Austin : un mort et quatre blessés dans une fusillade

Washington — Au moins une personne a été tuée et quatre blessées par balles dimanche matin dans le centre d'Austin, au Texas, au cours d'une fusillade dont l'auteur était en fuite, selon la police. La fusillade a commencé peu après 2h15 (heure locale) dans un quartier de bars et boîtes de nuit. La police a alors averti la population sur Twitter d'éviter le centre-ville, un « tireur en action » ayant fait « plusieurs victimes ». Une femme est décédée sur les lieux de la première fusillade, tandis que trois autres femmes, blessées, ont été transportées à l'hôpital, selon les services d'urgence médicale. Une cinquième victime, un homme, a refusé les secours, selon les urgences. La police a ensuite fait état d'un second échange de coups de feu dans la même zone à quelques minutes d'intervalle, dans lequel seul le tireur a été blessé.

Agence France-Presse

La grève chez Air France a affecté 150 000 clients

Paris — Plusieurs milliers de passagers ont été privés d'avion dimanche en raison d'une grève des hôtesses et du personnel d'Air France, portant à 150 000 le nombre total de clients touchés en cinq jours, selon les derniers chiffres communiqués par la direction. La grève, qui doit durer jusqu'à mardi, entraîne des annulations de vols ou des limitations du nombre de passagers à bord des avions pour des raisons de sécurité. Environ 900 vols, soit 20% du trafic, ont été annulés depuis mercredi, selon la compagnie, qui évalue à « quelques dizaines de millions d'euros » l'impact financier de la grève. Les discussions sont au point mort avec les grévistes, selon Christelle Auster, secrétaire générale adjointe du syndicat SNPNC-FO.

Agence France-Presse

Accident de montgolfière : les enquêteurs à pied d'œuvre

Washington — Les enquêteurs étaient toujours à pied d'œuvre dimanche sur le site de l'accident de montgolfière au Texas qui a coté samedi la vie à 16 personnes, dont l'identification prendra du temps, a indiqué la police locale. La catastrophe est survenue samedi matin au-dessus de champs du Texas, près de Lockhart, à environ 50 km au sud d'Austin, la capitale de l'État. Aucune cause n'a encore été retenue par les autorités, mais, d'après la presse locale et des habitants, le ballon pourrait avoir heurté une ligne à haute tension toute proche. Il s'agit d'un des plus graves accidents de ballon jamais survenus dans le monde. L'Agence fédérale de sécurité des transports (NTSB) dirige l'enquête, à laquelle contribuent également l'Agence fédérale de l'aviation américaine (FAA) et le FBI.

Agence France-Presse

La belle-mère de Bernie Ecclestone aurait été libérée

Enlevée il y a une dizaine de jours à São Paulo, au Brésil, la belle-mère du grand patron de la Formule 1, le Britannique Bernie Ecclestone, aurait été libérée dimanche sans qu'aucune rançon ne soit remise aux ravisseurs, selon des informations obtenues par la BBC. Une rançon de 28 millions de livres (plus de 48 millions de dollars canadiens) avait été demandée en échange de la libération de la belle-mère de M. Ecclestone. Toujours selon la chaîne britannique, une vaste opération policière aurait permis de libérer la mère de l'épouse de M. Ecclestone, sans qu'aucune somme d'argent ne soit finalement remise aux kidnappeurs. À 85 ans, Bernie Ecclestone est l'un des hommes les plus puissants du monde du sport. Sa fortune est évaluée à plusieurs milliards de dollars.

Le Devoir

ORTHOGRAPHE

Ce qui change (ou pas) dans la ponctuation en ligne

Entretien avec Anaïs Tatosian, professeure au Département d'études françaises de l'Université Concordia. Sa thèse portait sur « les procédés scripturaux des salons de clavardage ». Elle est une spécialiste de l'orthographe, de l'écriture en ligne et de la langue des jeunes.

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE BAILLARGEON

Qu'observez-vous du point de vue de la ponctuation dans le clavardage et d'autres formes de nouvelles communications ?

Mes recherches sur le clavardage en français, en anglais et en espagnol chez les adolescents et les adultes ont montré une utilisation importante de procédés expressifs. Il s'agit de ressources utilisées par les clavardeurs pour compenser l'absence de canal sensoriel visuel et auditif en situation de clavardage, et ainsi pallier l'absence d'information non verbale.

En effet, lorsqu'on parle, on transmet constamment de l'information sur nos émotions grâce aux expressions faciales, aux intonations, aux pauses, etc. Dans le clavardage, il faut trouver des moyens d'exprimer ces informations. Les clavardeurs vont mettre au point des stratégies pour reproduire la spontanéité de l'oral et du non-dit. L'emploi de la ponctuation est notamment un de ces moyens. Par exemple, on va utiliser les points de suspension pour créer des pauses, notamment quand on veut montrer une hésitation (par exemple: Euh... Je ne crois pas...) ou encore, reproduire un débit particulier déterminé par une émotion, par exemple la timidité.

Certains signes disparaissent-ils (ou presque) comme le point ? D'autres sont-ils en plus grand usage que dans l'écrit courant (comme le point d'exclamation ou les trois points) ?

La ponctuation peut aussi reproduire l'humeur ou l'intention des personnes qui discutent à l'écrit. Par exemple, un message suivi de nombreux points d'exclamation (comme « Oui!!!!!! ») montre que la personne insiste ou qu'elle est enthousiaste. De nombreux points d'interrogation peuvent sembler agressifs, par exemple si on reçoit le message « Tu as reçu mon fichier???? », ce qui peut signifier que notre interlocuteur veut une réponse dans l'immédiat.

On remarque surtout trois signes de ponctuation en contexte de clavardage: le point d'interrogation, le point d'exclamation et les points de suspension. Le plus étonnant, de mon point de vue, est la petite place qu'occupent les signes de ponctuation considérés comme les signes de base: le point et la virgule. Ils ne sont



GETTY IMAGES

Selon la professeure Anaïs Tatosian, l'exigence de vitesse liée au clavardage peut expliquer la simplification dans la ponctuation.

pratiquement pas employés dans le clavardage. En ce qui concerne la virgule, on la voit surtout dans les énumérations.

Pourquoi cette omission des signes de ponctuation ?

L'exigence de vitesse liée au clavardage peut expliquer la simplification dans la ponctuation. En gros, les clavardeurs cherchent à limiter la taille des messages de sorte à augmenter le dynamisme de l'interaction (principe du « save a keystroke »).

Toujours du point de vue de l'usage de la ponctuation, observez-vous des variantes sur les différentes plateformes de communication ? Et comment les expliquer, le cas échéant ?

À la différence du courriel, le point marque la fin de la discussion dans le clavardage et surtout dans les SMS. Par exemple, si un ami me demande par SMS si je travaille aujourd'hui et que je réponds « Non » sans point final, on peut poursuivre la discussion. Mais si je lui réponds « Non. », mon interlocuteur pourrait penser que je n'ai pas envie de discuter avec lui ou qu'il me dérange. Le point est perçu comme étant sec, voire agressif. Le point serait ici un procédé expressif et aurait une utilité de fermeture de la conversation. Les autres signes de ponctuation, par exemple le point d'interrogation et le point d'exclamation, ne produisent pas cet effet. Dans le cas de Twitter, quand le message est plus long que la limite de 140 caractères, on a tendance à éliminer les

signes de ponctuation.

La ponctuation, enfin, l'usage de la ponctuation est-il une affaire de génération ?

Non, je ne crois pas que la ponctuation soit une affaire de génération. Mes recherches sur le clavardage ont démontré que les jeunes vont employer certaines stratégies d'écriture dans le but d'affirmer leur distinction sociale. Comme on le sait, l'adolescence est une période caractérisée par la quête d'identité. Ces stratégies d'écriture contribuent à l'affirmation

Les jeunes emploient certaines stratégies d'écriture dans le but d'affirmer leur distinction sociale

de l'identité générationnelle des adolescents. Parmi elles, mentionnons certains remplacements de lettres ou groupes de lettres, par exemple le remplacement des lettres « oi » par « oa », « oua » et « wa » (« moi » devient « moa », « moua » ou « mwa ») ou encore « qu » par « k » (par exemple, « quoi » devient « koi »).

Les adolescents comme les adultes ont tendance à pallier l'absence physique de leur interlocuteur par l'emploi d'un grand nombre de procédés expressifs: émoticônes, majuscules pour exprimer l'exacerbation d'une émotion, répétition de caractères pour simuler l'accent d'insistance, utilisation de la ponctuation, etc. Par contre, il est vrai que certains adultes ont peut-être davantage le souci de la langue bien écrite et auront tendance

à respecter les règles de la ponctuation même dans leurs communications par SMS et vont terminer leurs phrases par un point.

De votre point de vue de linguiste, les émoticônes sont-elles des signes de ponctuation ? Sinon, que sont-elles ?

Les émoticônes sont des procédés expressifs qui servent surtout à reproduire une expression faciale et qui n'ont pas tout à fait le même rôle que la ponctuation, bien que leur rôle soit similaire, c'est-à-dire de guider l'interprétation d'un message. Les émoticônes peuvent montrer l'état d'esprit du locuteur, par exemple la joie, la colère, la tristesse. Ils peuvent aussi aider le destinataire à interpréter plus facilement l'énoncé, par exemple le clin d'œil ;-) permet d'interpréter qu'un énoncé est ironique ou humoristique. Les émoticônes peuvent aussi montrer le type de relation que le clavardeur désire entretenir avec son interlocuteur. Enfin, ils peuvent aussi servir à désamorcer le caractère offensant d'un message.

Ces nouveaux signes peuvent enrichir subtilement l'expression écrite. On peut par exemple choisir entre dix ou vingt manières de rire après l'expression d'un fait comique. Dans ce contexte, vit-on une révolution linguistique avec ces centaines de signes qui viennent soudainement s'ajouter ou dix ou quinze signes de la ponctuation traditionnelle ?

Pour faire un peu d'histoire,

on attribue l'invention des *smileys* à Scott Fahlman, professeur à l'université Carnegie Mellon, qui en 1982 créa le symbole :-) afin d'étiqueter les messages drôles ou ironiques qui circulaient sur le forum de son université. Donc, les *smileys* remontent aux débuts des réseaux.

Il est donc important de souligner que ces procédés ne sont pas nouveaux, et qu'on les trouve dans d'autres formes de communication antérieures aux téléphones cellulaires. Aujourd'hui, des centaines d'émoticônes dont l'interprétation peut varier existent. À cela s'ajoutent les sigles comme « lol » et « mdr » pour exprimer le rire. Peu importe la langue utilisée, on observe la même créativité et la même régularité dans les stratégies mises en œuvre par les clavardeurs.

La nouveauté dans les SMS réside dans l'« approfondissement » et la créativité dans le cadre d'un nouveau mode de communication. On peut donner en exemple le cas des émojis (par exemple un visage rond avec des cœurs à la place des yeux), qui sont apparus sur les claviers iOS en 2011 et Android en 2013. Ces signes permettent tout simplement de simuler la conversation orale et d'ajouter de l'expressivité aux messages. Je pense qu'il serait prématuré de parler de « révolution linguistique » puisque ces stratégies d'écriture se trouvent seulement dans la communication électronique et pas dans les écrits conventionnels.

Le Devoir

TERRORISME

Le jugement blâmant la GRC pourrait créer un précédent

Des experts estiment que la police fédérale devra revoir ses pratiques à la suite du verdict rendu vendredi

GEORDON OMAND à Vancouver

Le jugement rendu vendredi reprochant à des agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) d'avoir piégé un couple pour que celui-ci soit ensuite accusé de terrorisme créera un précédent qui, selon plusieurs experts, demeure vague.

Le directeur général de l'Association des libertés civiles de la Colombie-Britannique, Micheal Vonn, estime que la police devrait reconsidérer ses tactiques antiterroristes. La Cour suprême de la Colombie-Britannique a renversé, vendredi, les verdicts de culpabilité qui pesaient contre John Nuttall et Amanda Korody. Le juge Catherine Bruce a estimé que des agents GRC avaient piégé le couple lors d'une opération d'infiltration de plusieurs mois ayant mené au projet d'attentat qui devait se concrétiser durant la fête du Canada en 2013.



ANDREW VAUGHAN LA PRESSE CANADIENNE

La GRC n'a pas indiqué si elle entend procéder à des changements influençant le travail de ses agents.

Les accusés ont été les exécutants, mais ce sont des agents infiltrés qui ont orchestré le complot, utilisant à mauvais escient leur autorité pendant des mois, affirme le jugement.

Un jury avait reconnu John Nuttall et Amanda Korody coupables de trois chefs d'accusation liés au terrorisme en

juin 2015, mais le juge Bruce a statué vendredi que tous deux avaient été naïfs et s'étaient laissés influencer. Le couple n'aurait pas pu agir seul, selon le jugement.

Jugement courageux

M. Vonn considère le jugement de M^{me} Bruce comme

« On serait porté à croire qu'une organisation comme la GRC essaierait de tirer des leçons d'un tel jugement »

Mark Jette, avocat de la défense

courageux et criant d'évidence. Le fait qu'une opération policière aussi coûteuse ait été jugée par un tribunal encouragera, selon l'expert, la police à procéder à des changements. « Ça envoie certainement le signal que ce genre de démarche de la police sera surveillé par la Cour de façon rigoureuse, même

lorsqu'il est question d'allégations de terrorisme. »

La GRC a publié un communiqué de presse, vendredi, indiquant qu'elle examinait la décision de la Cour suprême. Aucune mention de possibles modifications ou d'éventuels réajustements des pratiques n'a été faite.

L'avocat de la Couronne, Peter Eccles, a dit craindre que le jugement ait pour effet de miner la capacité des autorités à prévenir ou interrompre les risques d'actes terroristes par des opérations d'envergure. « Comme nous avons pu le voir au cours des six dernières semaines, les loups solitaires représentent indéniablement le plus gros défi », a-t-il fait valoir.

L'avocat de la défense, Mark Jette, a pour sa part rejeté la pertinence de telles inquiétudes. « On serait porté à croire qu'une organisation comme la GRC essaierait de tirer des leçons d'un tel jugement », a-t-il ajouté.

La Presse canadienne

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

Les nouvelles mythologies (6)

FABIEN DEGLISE



Durant la période estivale, cette chronique vous propose un voyage au cœur de quelques mythes qui construisent notre présent. Aujourd'hui, Nikola Tesla...

À la faveur d'une journée très chaude dans les chutes d'un parc national fédéral de la Mauricie, le tatouage s'est dévoilé naturellement, entre deux omlates, sur le dos d'un jeune homme dans la vingtaine. L'encre incrustée sous le derme y façonnait un visage dans la troublante précision des portraits photographiques de la fin du XIX^e siècle: trois-quarts face. Moustache fine. Cheveux gominés avec raie au centre. Il a fallu demander pour établir l'identité de l'ancien méritant un tel hommage corporel. C'était Nikola Tesla.

Avoir 20 ans et vouer un culte viscéral à ce physicien et inventeur autrichien, né dans l'actuelle Croatie en 1856, mort à New York en 1943, au point de le transporter sur son dos relèverait en temps normal de l'anecdote, de la volonté amusée d'un original. L'œuvre piquée transcende pourtant le cas isolé et incarne en un visage tatoué toute la fascination d'un présent pour la découverte, pour l'innovation et pour la révolution culturelle par l'unicité du concept génial dont la propagation sociale se doit d'être épidémique.

Nikola Tesla, l'homme aux 300 brevets, aux 125 inventions, ingénieur qualifié des plus créatifs des XIX^e et XX^e siècles, aurait pu continuer à demeurer dans l'ombre historique de Thomas Edison et George Westinghouse, qui se sont fait du capital symbolique sur le dos de ses nombreuses découvertes. Le principe du radar, c'est Tesla. Le moteur électrique asynchrone, l'alternateur polyphasé, la commutatrice, c'est lui. Sa lampe haute fréquence à pastille de carbone pose même les jalons qui ont conduit l'humanité vers l'accélérateur à particules.

L'audace incarnée

En donnant son nom à un véhicule électrique acheté par les bien nantis pour flasher et adulé par les masses comme une des merveilles de ce monde, la compagnie californienne Tesla Motors, qui cherche à mettre ce mode de transport sur la route de la sophistication, a modifié la trajectoire de la figure historique de Nikola Tesla dans l'imaginaire collectif. Par effet d'osmose, il a trouvé sa lumière sous les néons de la modernité et s'impose désormais comme l'incarnation de l'audace, de l'acharnement, de la détermination, de cette innovation maladroite que l'on ne cesse de convoquer pour mieux débloquent les impasses du présent.

Tesla pourrait devenir le Albert Einstein de l'ère numérique ou le Che Guevara de la révolution technologique. Il est déjà icône et inspiration pour ceux et celles qui expriment la volonté de marquer l'histoire en traquant l'idée neuve et simple qui induit les mutations industrielles et finalement sociales, avec en prime une esthétique surannée à laquelle le *hipster* aime bien, depuis quelque temps, se raccrocher pour tenir quelque chose de tangible dans un présent qui semble l'être de moins en moins.

À l'image d'un Mark Zuckerberg, fondateur du réseau social Facebook, d'un Elon Musk, tête dirigeante de Tesla, justement, d'un Steve Jobs, instigateur d'une révolution numérique par l'écran tactile, d'un Jeff Bezos, qui a écrit un nouveau chapitre dans l'histoire du commerce de détail, Nikola Tesla vient donner un autre visage humain et rassurant à la créativité. Il pose par la même occasion les bases narratives d'une nouvelle hagiographie qui fait émerger la contemplation et l'adulation chez les humains de 2016.

Idolâtrie salutaire

Il pourrait y avoir de la tristesse dans l'évocation, quasi biblique, de ce nouveau sauveur, de ce visage en forme d'icône que l'on tient dans sa main ou que l'on se grave sur le dos dans l'espoir d'atteindre la même acuité, assurance, témérité, vision, aplomb et de s'attirer le respect que ces créateurs de changement ont mérité dans la foulée de leurs nombreuses innovations. Chez l'humain, même moderne, l'idolâtrie empreinte parfois ce chemin abstrait et tribal qui incite à manger le cerveau d'un guerrier vaincu pour s'en approprier la force.

Mais au final, le rappel de Nikola Tesla au bon souvenir du présent est surtout rassurant en trouvant une place improbable au milieu de tous ses émules qui tracent, principalement depuis la Silicon Valley, les nouveaux contours de l'industrie automobile, de l'industrie du taxi, de la socialisation, de l'information, de la vente, du tourisme, de l'industrie hôtelière... Il puise dans les mythologies du passé pour mieux redonner du sens à celles qui se fragilisent dans les temps présents. Il porte en lui une idée qui en devient finalement audacieuse dans une époque où les mutations induisent blocages, résistances et frustrations, en proposant de regarder en arrière pour mieux comprendre où aller en avant.

chroniquefd@ledevoir.com
Sur Twitter: @FabienDeglise



MICHELE DANIAU AGENCE FRANCE-PRESSE

IDIOTISMES ANIMALIERS

Le mouton est-il un mouton ?

L'espace de quelques semaines, nous reproduisons une série estivale dans laquelle nos collègues du *Temps* se penchent sur la zoologie hasardeuse que les humains utilisent pour parler d'eux-mêmes. Dans le troisième de cinq articles, on s'interroge: le troupeau est-il une masse bêlante et indifférenciée, caricature des multitudes humaines ?

NIC ULM

« Bêlants », « en troupeau », « comme des moutons ». En disant cela, on a tout dit: les quidams qu'on a frappés de ce jugement implacable sont renvoyés au rang d'êtres sans personnalité, sans initiative autonome, sans opinion individuelle. L'image d'une masse de quadrupèdes laineux suffit à réduire un groupe humain à un moutonnement indistinct. Régie par le consensus aveugle et par une bêtise ontologique, la multitude ainsi désignée suit le mouvement aléatoire de chacun de ses membres, ou l'impulsion du premier leader venu. Comme un troupeau de moutons, justement. Sauf que les moutons ne sont pas comme ça.

Primatologue devenue, si l'on ose dire, « moutonologue », Thelma Rowell s'emploie depuis vingt ans à réhabiliter cet animal discrédité. Le mouton est considéré « comme le paradigme du grégarisme et de la stupidité », écrit-elle dans une étude publiée dans la revue *Ethology* en 1993. Faux ! En étudiant un troupeau sauvage, la chercheuse découvre des formes d'intelligence émotionnelle et sociale égales ou supérieures à celle des primates, comprenant « un répertoire élaboré », « un système de règles établies de manière interactive » et « des liens à long terme entre individus ».

Nos questions bêtes

Quelques années plus tard, dans la seconde moitié des années 1990, une équipe britannique entreprend de vérifier si les moutons (domestiques, cette fois) se distinguent et s'identifient mutuellement, et s'ils sont dotés, comme les primates, d'un circuit neuronal spécialisé dans la reconnaissance faciale. Les résultats, résumés dans la revue *Nature* en novembre 2001

(Keith M. Kendrick et al., *Sheep don't forget a face*, soit *Les moutons n'oublient pas un visage*), sont sans équivoque.

L'équipe découvre que les moutons se reconnaissent individuellement, même en photo. Ils gardent en mémoire pendant plus de deux ans l'aspect individuel d'une cinquantaine de congénères, même après une séparation (montrez-leur l'image d'un proche perdu de vue, ils la saluent en bêlant). Et ils savent faire la même chose pour les visages humains. Une mémoire sociale, des liens personnalisés, des relations électives (les éthologues n'hésitent pas à parler d'« amitié »), une régulation complexe entre les interactions individuelles et la dynamique groupale... on est très loin du moutonnement indifférencié.

D'où venait donc notre fourvoiement ? La réponse se cache dans deux questions qui taraudaient Thelma Rowell lorsqu'elle s'occupait de grands singes: « Pourquoi les primates sont-ils tellement plus intelligents et socialement dégourdis que les autres animaux ? » Et aussi: « Le sont-ils vraiment ? » Le problème, se dit la chercheuse, n'est peut-être pas du côté de l'animal observé, mais de l'observateur. « Nous avons posé des questions intelligentes aux singes [peuvent-ils mentir, ont-ils conscience d'eux-mêmes, ont-ils accès au langage ?] et leurs réponses nous ont encouragés à des questions plus intelligentes encore. Mais qu'avons-nous demandé aux autres ? » s'interroge Vinciane Despret, philosophe des sciences belge et propagatrice infatigable des thèses de Thelma Rowell en francophonie. Constat affligeant: les questions que l'éthologie classique pose aux moutons portent essentiellement sur leur relation aux ressources: en gros, sur leur broutement, c'est-à-dire « la manière dont ils transforment l'herbe en gigots ».

En changeant d'approche et en leur posant

des questions intéressantes, les abordant « avec des dispositifs semblables à ceux qu'elle utilisait pour les babouins ou les chimpanzés », Thelma Rowell dévoile les moutons comme « des êtres sociaux sophistiqués ». Il fallait pour cela changer de troupeau: les études précédentes « avaient toutes comme trait commun de travailler avec des troupeaux composés juste pour la recherche, dans lesquels les animaux ne se connaissaient pas; Thelma Rowell va leur laisser un temps long pour s'organiser », explique Vinciane Despret. Il fallait donc de la patience, « car le temps des moutons n'est pas du tout le même que le nôtre ». C'est ainsi que Thelma Rowell en vient à s'installer à demeure dans le nord de l'Angleterre avec un troupeau. Sous ses yeux apparaissent alors les amitiés (les moutons « sont sans cesse en train de fabriquer des liens »), les jeux et les « propositions de déplacement » que les animaux se font en levant leur museau en l'air.

Le baiser et la gravité

« Anthropomorphisme », râleront les détracteurs. « Antropomorphophobie », leur rétorquera-t-on. Ou « anthropodéni » (*anthropodenial*), terme inventé en 1999 par le primatologue néerlandais Frans De Waal, lequel revient là-dessus dans son dernier livre, *Are We Smart Enough to Know How Smart Animals Are?* (*Sommes-nous assez malins pour savoir à quel point les animaux le sont ?*). L'anthropodéni est « le refus de voir chez les autres animaux des traits semblables aux nôtres, ou d'en voir des semblables aux leurs chez nous ». Cette attitude, note le chercheur, « cache souvent une vision pré-darwinienne, inconfortable avec la notion des humains en tant qu'animaux ». Pure coquetterie d'*Homo sapiens*: nommer « contacts buccaux » les baisers que s'échangent les grands singes, c'est comme « donner à la gravité terrestre un nom différent qu'à celle de la Lune, juste parce que nous pensons que la Terre est spéciale ».

Le Temps

Lundi prochain:
Le déni, une affaire d'autruches ?

MAIS POURQUOI ?

Les questions excentriques de la semaine

La réponse à des questions que vous vous êtes toujours posées sans avoir jamais cherché à connaître la réponse...

VIRGINIE NUSSBAUM
MARGOT DELÉVAUX

Pourquoi... porte-t-on son alliance à l'annulaire gauche ?

« Oui, je le veux », prononce-t-on avant d'enfiler une bague à l'annulaire gauche du partenaire. Si ce doigt porte traditionnellement l'anneau marital dans le monde occidental, la pratique remonterait à l'Antiquité égyptienne. Une croyance veut alors que l'annulaire gauche soit le seul doigt à être directement relié au cœur par la « veine de l'amour ».

Plus tard, les chrétiens instituent la pratique à travers un rituel bien précis: à la fin de la cérémonie religieuse, le marié place d'abord l'an-

neau sur l'index de sa promise, puis sur son majeur et l'enfile enfin à l'annulaire en déclamant: « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » La coutume prendrait même racine en Asie, où chaque doigt représente un membre de la famille: le pouce, les parents; l'index, la fratrie; et l'annulaire, sa moitié. Si l'alliance est généralement portée à la main gauche, ce n'est, et de loin, pas le cas partout. En Norvège, en Espagne ou encore en Russie, elle se porte plus volontiers à droite. Mais toujours à l'annulaire... que l'on nomme ainsi justement parce qu'on y porte la bague. Logique.

Pourquoi éternue-t-on lorsqu'on regarde le soleil ?

Quoi, cela ne vous arrive donc jamais ? C'est sans doute parce que cette réaction ne touche qu'environ 25% de la population. Chez ces individus, l'exposition à une lumière vive déclenche instantanément une série d'éternuements. On

appelle cela le réflexe photo-sternutatoire, et nombreux sont ceux qui se sont penchés sur les causes de cet étrange phénomène. À commencer par Aristote, qui émettait déjà des hypothèses en 350 av. J.-C. !

La théorie la plus plausible date en réalité des années 1960. Elle attribue le phénomène à une anomalie génétique du système nerveux et plus particulièrement du nerf trijumeau, qui contrôle les sensations et réflexes au niveau du visage. Une stimulation trop importante du nerf optique, qui passe juste à côté du « trijumeau », entraînerait un frottement de ce dernier, le corps répondant par erreur en éternuant.

Rien de grave, donc, à être diagnostiqué « photosensible ». À moins peut-être que vous ne souhaitiez devenir pilote de l'air dans l'armée américaine. En effet, le syndrome est un critère éliminatoire. On peut comprendre pourquoi.

Le Temps

ÉDITORIAL

RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN

Enthousiastes
mais prudents

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) vient de rendre publique l'étude d'impact effectuée par la filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, promoteur du projet de train électrique à Montréal. Quiconque peut consulter le volumineux dossier sur le site du BAPE et demander la tenue de consultations d'ici le 12 septembre.



À u coût prévu de 5,5 milliards de dollars, la moitié assumée par les gouvernements et l'autre par le promoteur, le train du Réseau électrique métropolitain (REM) sera entièrement automatisé et roulera dans un corridor à deux voies de 67 kilomètres reliant la Rive-Sud à l'ouest de l'île en passant par le centre-ville. Accueilli avec surprise et enthousiasme après des années de sur-place, le REM suscite aussi plusieurs réserves et critiques dont on ne peut pas faire l'économie.

Pour cause, puisqu'il présente aussi des inconvénients, dont l'un des plus évidents est de n'être relié au métro que par un long corridor de la gare centrale. Si le réseau comptait autant de stations que nécessaire pour accéder rapidement à tous les lieux de travail des usagers ciblés sur son parcours, le problème serait mineur. Mais compte tenu de la technologie choisie, plutôt lourde et coûteuse malgré la désignation de train léger, le nombre d'arrêts minimal prévu obligera un grand nombre de clients à emprunter l'autobus ou la navette pour entreprendre et conclure leur périple, ou même pour passer d'un mode de transport à l'autre.



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Si l'efficacité du service compense les inconvénients, le nombre d'usagers, qu'on prévoit important, permettra de fixer un prix de passage raisonnable. En revanche, si moins de gens que

prévu choisissent ce train au lieu de leur voiture, il faudra gonfler le prix du passage ou demander aux gouvernements de combler le manque à gagner pour le promoteur, qui s'attend à un niveau de rentabilité important.

Le problème n'est pas banal quand on imagine que certains services existants déjà sous-financés perdraient des revenus avec l'arrivée du REM.

Autre faiblesse souvent soulignée: le trajet proposé par la Caisse néglige complètement l'est de l'île. Certes, l'est est déjà desservi partiellement par la ligne verte du métro, mais seulement jusqu'à l'autoroute 25. Or, si le REM coûte plus cher que prévu, tout autre projet sera reporté.

Dans ce dossier, il faut tenir compte à la fois des enjeux économiques et environnementaux: qu'il s'agisse de réduire la congestion sur les ponts de la Rive-Sud sans accentuer l'étalement urbain ou de mieux desservir l'ouest de l'île et l'aéroport, de rentabiliser l'investissement de la Caisse sans faire fuir les usagers ni alourdir la contribution de l'État, le casse-tête est complexe.

♦ ♦ ♦
Au chapitre plus spécifique de l'environnement, l'étude d'impact du promoteur rendue publique jeudi dernier avance comme argument stratégique que le REM permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 16 800 tonnes par année.

Voilà qui s'inscrit bien dans la politique de Québec, mais tout est relatif compte tenu de l'ampleur de l'investissement dans un contexte où d'autres solutions pourraient se révéler aussi efficaces, sinon plus, et moins coûteuses. Ce qui n'a pas été étudié.

Qu'on en juge: les 16 800 tonnes de GES soustraites de l'atmosphère montréalaise grâce au REM équivalent à retirer de la route seulement 4000 voitures sur le million qui circulent à Montréal. Dit autrement, à faire passer de 12 000 à 8000, une année donnée, le nombre de véhicules qui s'ajoutent annuellement au parc automobile de la métropole.

Par ailleurs, la construction des 67 kilomètres de chemin de fer et de la petite douzaine de nouvelles stations pose plusieurs problèmes environnementaux: empiètement sur des terres agricoles et des milieux humides, destruction potentielle d'habitats fragiles indispensables à la survie d'espèces en péril; la liste est longue. Des obstacles nombreux, mais qui ne sont pas insurmontables pour un promoteur de bonne volonté. Obstacles qui se présenteraient aussi pour tout projet alternatif.

Le hic, c'est que tout le monde est très pressé cette fois, autant pour des raisons politiques que financières. Or, rappelons-nous qu'il y a 5,5 milliards de dollars en jeu, voire beaucoup plus. Nous sommes forts sur le lambinage au Québec, c'est vrai, mais nous sommes aussi très forts sur les décisions précipitées qui aboutissent à des projets bâclés.

Pour cette raison, il faut souhaiter la tenue de consultations sérieuses cet automne, suivies de recommandations non moins sérieuses du BAPE auxquelles Québec et la Caisse devront prêter une oreille attentive.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES

Rédactrice en chef LUCE JULIEN

Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN

Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE

Directeur des finances STÉPHANE ROGER

Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS

Adjoint PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Adieu, Port-au-Persil

Dans le récit de ses voyages pour l'année 1626, Samuel de Champlain note: «Du port aux femmes [rivière Noire] l'on va au Persil distant près d'une lieue, qui est anse derrière un Cap où il y a une petite rivière qui assèche de Bassemmer, elle vient des montagnes qui sont fort hautes, il y a ancrage proche, et à l'abry du vent du Su, venant à Ouest, jusques au Nortnordest.»

Par la suite, Port-au-Persil sera régulièrement attesté, notamment sur une carte de Franquelin en 1685. Quatre cents ans plus tard, cette description géographique de Champlain est toujours aussi criante de vérité. Quatre siècles durant lesquels le village s'est développé grâce aux Boies, Boily, Boul, Bourgoing, Carré, Harvey, McLaren, Savard. Le nom de Port-au-Persil a traversé les siècles avec ses histoires de fascines, de goélettes, de chapelle sur la grève... Ce nom et ce lieu qui ont inspiré les Jean-Paul Lemieux, Gabrielle Roy et autres artistes semblaient voués à la pérennité.

Et pourtant... Ce printemps, nous avons constaté que le panneau d'accueil à l'entrée de Port-au-Persil a été retiré. Il est réapparu quelques semaines plus tard avec la simple inscription «Bienvenue à Saint-Siméon». Disparu, Port-au-Persil? Disparu, Port-au-Persil. Quelque part, quelqu'un a jugé que faisant suite aux fusions, la période de transition était terminée. Aujourd'hui, que faut-il célébrer? La culture de l'inculture ou l'abandon du patrimoine toponymique? Probablement les deux.

Marie Letellier et Jean-Pierre Sauvé
Port-au-Persil, le 31 juillet 2016

Lucille Dumont
a marqué notre chanson !

Lucille Dumont nous a quittés le 29 juillet à l'âge vénérable de 97 ans. Elle aura marqué l'histoire de notre chanson. Je m'inquiétais. Je me demandais si Lucille Dumont avait déjà reçu, comme elle le méritait, de grands honneurs. Eh oui! Cette grande interprète, qui a tant fait pour la chanson au Québec, avait reçu, entre autres distinctions, l'Ordre national du Québec et l'Ordre national du Canada. De plus, un prix de la chanson porte son nom.

Interprète douée, elle a chanté les plus grands, de Prévost à Vigneault, en passant par Jacques Blanchet. Si l'on jette un coup d'œil sur des photos de cette artiste, on ne peut s'empêcher d'être impressionné par la beauté de cette grande dame de notre chanson. Malgré ses airs de vedette hollywoodienne, que l'on dénote justement sur des photos d'archives, M^{me} Dumont aura principalement fait carrière en français, ici au Québec, pour notre plus grand bonheur. Elle se faisait un point d'honneur de chanter en français et de défendre la chanson d'ici. Elle aura très peu endisqué, mais l'interprétation qu'elle aura su insuffler à chacune des chansons de son répertoire reste à jamais gravée dans notre mémoire collective. On n'a qu'à penser à la très belle chanson *Le ciel se marie avec la mer* de Blanchet, avec laquelle elle remporta le Grand Prix de la chanson canadienne en 1957.

Elle aura consacré une grande part de sa vie à l'enseignement du chant et ainsi contribué à donner le goût de la belle

chanson à de jeunes talents qui pour plusieurs ont entrepris de belles carrières par la suite. Je pense ici, entre autres, à Marie Denise Pelletier et au regretté Sylvain Lelièvre. On ne peut que souligner la contribution exemplaire de Lucille Dumont à l'essor de la chanson d'expression française du Québec.

Yvan Giguère
Saguenay, le 31 juillet 2016

Train de la Caisse:
des impacts « inacceptables »

Sans vouloir être rabat-joie, je ne comprends pas que l'on mette tant d'enthousiasme dans le projet de train électrique de la Caisse de dépôt. Je m'explique. Selon ce qu'on rapporte depuis quelque temps dans les médias, des portions de lignes existantes du train de banlieue devront être rendues caduques pour laisser la place au train électrique de la Caisse.

N'a-t-on pas investi des dizaines, voire des centaines de millions dans le réseau du train de banlieue, de nos taxes et impôts? De ce fait, comment se fait-il que nos élus soient aussi muets devant cette conséquence importante? Si je tiens compte également des impacts environnementaux dont il a été mentionné dans certains médias, je suis contre ce projet dans sa forme actuelle. Il faut donc retourner à la planche à dessin en ciblant davantage la protection du réseau actuel de train de banlieue qui dessert plus largement les environs de Montréal... dont l'est.

Jacques Sideleau
Montréal, le 31 juillet 2016

L I B R E O P I N I O N

Élection en RDC: le régime tente un coup de force

ISIDORE KWANDJA NGEMB

Politologue

La prochaine élection présidentielle, prévue fin novembre prochain en République démocratique du Congo (RDC), est suivie avec beaucoup d'attention tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. La communauté internationale, qui soutient financièrement le processus électoral en RDC, n'a cessé de demander la publication du calendrier électoral global pour pouvoir apporter son soutien.

Alors que tout le monde se mobilise pour réunir les conditions nécessaires afin de permettre la tenue de scrutins libres et transparents qui garantissent une alternance pacifique au pouvoir en décembre prochain, dans le respect de la Constitution, la famille politique du chef de l'État sortant, Joseph Kabila, met toutes les batteries en marche pour réussir son coup de force de maintenir ce dernier au pouvoir, cette fois-ci en agitant la possibilité d'un référendum.

Celui qui le dit n'est pas n'importe qui: le secrétaire général, Henri Mova Sakanyi, du Parti populaire pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), la formation politique du président Kabila. M. Mova Sakanyi a, lors d'une manifestation de son parti en juin, évoqué la possibilité

d'un référendum pour réviser la Constitution et permettre ainsi à Joseph Kabila de se présenter pour un troisième mandat.

Le référendum n'est pas mauvais en soi. C'est un instrument de la démocratie directe et une procédure de vote permettant d'inviter directement le corps électoral d'un État ou d'une collectivité locale à se prononcer sur une proposition précise, de nature législative ou constitutionnelle, lancée soit par le pouvoir exécutif soit par les citoyens, selon les modalités définies par la loi.

En vertu de l'article 218 de la Constitution congolaise, une telle initiative de révision constitutionnelle appartient concurrentement au président de la République; au gouvernement; aux deux chambres du Parlement; et au peuple congolais qui s'exprime dans une pétition de 100 000 personnes adressée au Parlement. Mais la révision de la Constitution ne peut intervenir que si le projet, la proposition ou la pétition est approuvé par référendum.

La Constitution interdit par ailleurs au chef de l'État sortant de se représenter pour un troisième mandat. L'article 220 prescrit très clairement que «la forme républicaine de l'État, le principe du suffrage universel, la forme représentative du gouvernement, le nombre et la durée

des mandats du président de la République, l'indépendance du pouvoir judiciaire, le pluralisme politique et syndical, ne peuvent faire l'objet d'aucune révision constitutionnelle.»

Risque de violence

Est-il possible d'organiser un référendum quand on ne sait pas organiser une élection présidentielle? Aussi bien le référendum que les élections présidentielles, législatives, sénatoriales et provinciales sont organisés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Le président de la CENI, Corneille Nangaa, qui dit vouloir enrôler entre 42 et 52 millions d'électeurs, avait ouvertement exprimé son incapacité d'organiser les élections libres, transparentes et crédibles en novembre prochain sans avoir révisé le fichier électoral. Cette opération devrait, selon lui, durer plus ou moins 17 mois. De plus, pour enclencher le processus de révision du fichier électoral, la CENI avait besoin d'une loi électorale à jour et d'une loi sur l'enrôlement des électeurs qui tardent encore à être révisées par le Parlement.

La question que l'on peut naturellement se poser est celle de savoir si l'idée d'organiser un référendum est réaliste et faisable. Si oui, la CENI sera-t-elle en mesure d'organiser un référendum d'ici la

fin du mandat du président Kabila — elle qui dit ne pas avoir les moyens financiers et logistiques pour organiser les élections présidentielles et législatives dans le délai constitutionnel? Le gouvernement congolais aurait-il finalement trouvé des moyens conséquents pour permettre à la CENI de tenir le référendum — lui qui n'a pas pu lui en donner pour organiser l'élection présidentielle telle que prévue dans la Constitution? Les partenaires bilatéraux et multilatéraux vont-ils embarquer dans ce processus à haut risque, en contribuant financièrement à l'organisation du référendum? Des questions qui restent sans réponse.

Ce qui est vrai, c'est que la situation politique reste encore très volatile en RDC. L'avenir semble incertain et sombre comme la nuit. À cette allure, et si tous les acteurs sociopolitiques concernés ne prennent pas conscience en privilégiant l'intérêt supérieur de la nation, il y a un risque certain de voir ce pays au cœur de l'Afrique s'enfoncer dans une spirale infernale qui le mènera à nouveau dans les conflits violents et affrontements armés avec leur lot de violations massives des droits de la personne. Si la communauté internationale laisse la RDC retourner à la case départ, tous les efforts déployés ces vingt dernières années pour améliorer la situation dans ce pays auront été futiles.

IDÉES



ISSOUF SANOGO AGENCE FRANCE-PRESSE

Dans un contexte où les États sociaux partout au Sud sont à reconstruire, la coopération internationale doit viser des secteurs qui peuvent influencer les politiques de développement au lieu de se laisser happer par un travail surtout humanitaire qui laisse en plan la plupart des grands enjeux comme le climat, la sécurité alimentaire, les inégalités sociales.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Pour sortir des années de plomb du gouvernement Harper

Le développement et le climat sont indissociables dans la coopération canadienne avec le Sud

LOUIS FAVREAU

Sociologue à l'Université du Québec en Outaouais

FRANCINE NÉMÉH

Consultante en développement international

La dernière assemblée générale de l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI), tenue en mai, a fait une priorité de la consultation en cours de la ministre du Développement international et de la Francophonie. Avec raison, puisque ses 70 organisations ont vécu 10 années de plomb avec le gouvernement précédent. Voici quelques pistes du virage à prendre sous l'angle de la « croissance économique durable ».

Opérer un grand bond en avant: le marqueur écologique

Dans un contexte où les États sociaux partout au Sud sont à reconstruire, la coopération internationale doit viser des secteurs qui peuvent influencer les politiques de développement au lieu de se laisser happer par un travail surtout humanitaire qui laisse en plan la plupart des grands enjeux de la période: le climat, la sécurité alimentaire, les inégalités sociales.

Avec la dernière décennie, nous avons assisté à la première crise socioécologique du capitalisme financier, la première crise où la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique ont une influence directe sur le plongeon économique (entre autres des famines et émeutes de la faim dans le Sud). Illustration par excellence de cette situation: l'organisation mondiale d'une production fondée sur les combustibles fossiles et adossée à un système de lobbies, de subventions et d'allègements fiscaux. Avec le résultat que nombre d'États du Nord et du Sud ont très peu orienté leurs priorités vers les énergies renouvelables. Mais à la suite de la COP21, le défi écologique est devenu une question plus décisive qui peut en structurer bien d'autres. La bonne nouvelle: les solutions à la crise écologique sont des solutions à la crise économique. Ces solutions créent de la richesse, des entreprises et de l'emploi dans une économie d'avenir bas carbone.

À notre avis, l'urgence écologique croisée avec les inégalités sociales est aujourd'hui la question centrale d'une future politique d'aide internationale pour les organisations de coopération internationale (OCI) comme pour les pouvoirs publics. Si nous voulons que ladite croissance soit « durable sur les plans environnemental et social » (Examen de l'aide internationale, Affaires mondiales), cela induit une stratégie qui croise création d'emplois et action sur les changements climatiques. Dans la mouvance de cette COP21, les OCI d'ici vont dans

la prochaine décennie donner une place plus importante, dans leurs partenariats avec le Sud, à la transition sociale-écologique de l'économie.

La transition écologique: bon pour la croissance!

Il est urgent de redresser les tendances lourdes du gouvernement précédent. Entre autres, mettre la grande entreprise privée sur le même pied que les organisations citoyennes doit être considéré comme une fausse bonne idée, parce que cela introduit une confusion entre l'intérêt particulier de ces grandes entreprises et l'intérêt général porté par des projets publics ou d'OCI. Les Rencontres du Mont-Blanc, important forum de dirigeants du secteur coopératif et associatif, font état d'un millier d'initiatives d'organisations citoyennes recensées par leur comité scientifique dans 50 pays, lesquelles ont su innover dans de multiples secteurs: dans l'habitat (efficacité énergétique); dans le transport (collectif); dans l'agriculture (agroforesterie); dans la forêt (biomasse et reboisement); dans la consommation (commerce équitable). Le tout inscrit dans un grand virage vers les énergies renouvelables (l'éolien, le solaire, la biomasse, l'hydroélectricité à petite échelle). Dans tous les cas de figure, il y a un double dividende climat-santé. Au Sud, le futur est solaire et une économie plus sobre, une garantie de santé publique.

Le document du gouvernement considère que la création d'emplois dans les pays du Sud provient du secteur privé 9 fois sur 10. Une erreur de fait à éviter, car l'économie coopérative et sociale à elle seule compte pour 10% des emplois dans le monde, 10% du PIB mondial, 10% de la finance. Ajoutons-y l'apport du secteur public dans ces pays et les chiffres attribués au secteur privé deviennent alors nettement surestimés.

Nous sommes plutôt convaincus de l'immense potentiel — absent du document — des secteurs coopératif et associatif à créer de l'emploi dans la production de biens et le développement de services collectifs. Dans cette perspective, il faut soutenir la capacité de ces secteurs à fédérer les initiatives locales susceptibles de doter leurs communautés de services collectifs viables et durables. Dans le même sens, inciter les États fragiles à se donner des politiques publiques conséquentes d'accès au crédit et de moyens plus marqués de soutien à l'organisation desdits services collectifs.

Sécurité alimentaire, enjeu incontournable

Dans les pays du Sud, l'agriculture familiale et l'accès à l'eau et à l'énergie sont des créneaux stratégiques pour la croissance durable d'une majorité de communautés dont c'est la base principale de croissance. Et si tous s'entendent pour dire qu'il faut une intensification de la production, la question du modèle à privilégier demeure cependant un angle mort. Il y a de par le monde de 20 à 25 millions d'exploita-

tions qui font de l'agriculture industriellement intensive, équivalant tout au plus à 40% de la production mondiale. Mais ce type d'exploitation a atteint ses limites (perte de biodiversité, rendements moindres). Puis il y a 2,4 milliards de petits exploitants dont l'enjeu est d'accroître leurs rendements pour vivre décemment de ce travail de la terre. L'option la plus prometteuse est celle de l'« agriculture écologiquement intensive » avec l'arrivée des méthodes de l'agroforesterie appliquée à la restauration de la capacité d'une production alimentaire locale destinée aux villes bien plus qu'à l'exportation.

Bien distinguer les PME des multinationales

La distinction entre la firme multinationale et la petite et moyenne entreprise privée (PME) s'impose. Le document le fait trop timidement. La firme est un mode d'exploitation du travail et des ressources réalisés par de grandes sociétés détenues par et pour une minorité d'actionnaires disposant de moyens considérables. La PME, de type artisanal, commercial, ou agricole, appartient, comme la plupart des coopératives, à des systèmes marchands localisés constitués en marge du mode d'exploitation capitaliste et occupant des créneaux délaissés ou jugés sans intérêt par les premiers. On ne peut les mettre dans le même registre que les multinationales. L'aide canadienne doit plutôt favoriser la « biodiversité économique » afin de rééquilibrer les forces entre les grands investisseurs et les PME privées et collectives qui offrent des garanties plus grandes de protection de l'environnement et des droits du travail.

Peu importe le créneau, l'économie de proximité des communautés du Sud passe également par la mise en place d'outils créés par la finance sociale, celle de banques communautaires, de coopératives d'épargne et de crédit ou de fonds de prêts rotatifs sous gestion des organisations collectives qu'elles se donnent. Aujourd'hui, les OCI du Québec en collaboration avec les fonds de travailleurs se rapprochent du but. Le projet d'un fonds d'investissement voué aux économies du Sud vient d'entrer dans sa phase opérationnelle.

Il s'agit donc d'un changement de paradigme qui amène à se détourner des deux modèles d'affaires antérieurs: **accorder du financement aux grandes entreprises** pour qu'elles puissent opérer plus « librement » dans les pays du Sud, créant de fait des emplois plutôt précaires; **forcer la main des OCI** pour qu'elles mettent en œuvre des « projets » conçus presque sans eux selon un modèle générant peu d'activités économiques pérennes.

Immense contrat, certes. Certains États s'en inspirent déjà, comme la France, dont l'Agence de développement (AFD) vient de se fixer comme objectif que 50% de ses financements annuels — 5 milliards d'euros — soient dans des projets contribuant à la lutte contre le changement climatique.

Le libre-échange selon Trump

JOHN R. MACARTHUR

Donald Trump réclamant l'investiture présidentielle de son parti, il a affiché une violence verbale telle que beaucoup de républicains chevronnés, supposément dégoûtés, ont boycotté la convention. Le milliardaire de l'immobilier ultravulgaire serait si détesté à cause de ses insultes et de son racisme que de nombreux donateurs et personnalités « respectables » du parti vont ou bien rester les bras croisés pendant la campagne ou bien militer pour Hillary Clinton.

Malheureusement, cette analyse sous-estime le cynisme de beaucoup de politiciens américains, qui appuieraient pratiquement n'importe qui pour atteindre leur but. Trump a un vrai problème avec son parti, mais ce n'est pas personnel — c'est commercial. Et ce que le leadership républicain déteste surtout chez Trump est son opposition aux ententes de « libre-échange » comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les Relations commerciales normales permanentes (RCNP) avec la Chine et le Partenariat transpacifique (PTP).

Cependant, sans sa guerre contre le libre-échange, Trump n'a aucune chance de l'emporter contre Clinton. La candidate démocrate est associée à tel point aux efforts de son époux de promulguer l'ALENA, sans compter son propre soutien pour les accords commerciaux en tant que sénatrice et secrétaire d'État, qu'une génération entière d'ouvriers accuse les Clinton d'avoir vendu leurs emplois à la main-d'œuvre bon marché au Mexique et en Chine. Chacun de ces ex-ouvriers d'usine est une voix potentielle pour Trump, et ses contradictions — « J'aime le libre-échange, mais je veux faire de bonnes affaires » — sont pour la plupart ignorées par ses partisans cols bleus.

Malheureusement pour la classe ouvrière américaine, Trump se trompe lorsqu'il parle de libre-échange. Il y a bien des éléments de libre-échange dans l'ALENA, mais il s'agit avant tout d'un accord d'investissements, financier et politique, et qui a toujours été considéré comme tel par les républicains et les démocrates.

Les tarifs américains sur les produits mexicains importés étaient déjà très bas en 1991 — 3,5% sur les exportations de pièces détachées américaines destinées à l'assemblage dans les *maquiladoras* mexicains avec un éventuel retour aux États-Unis — lorsque le gouvernement du président mexicain Carlos Salinas a entamé des pourparlers avec l'administration de George Bush père. Avant que l'ALENA n'entre en vigueur le 1^{er} janvier 1994, rien n'empêchait une entreprise américaine de traverser au Mexique pour profiter de la main-d'œuvre bon marché et de la faible réglementation environnementale. En revanche, les avantages d'investir au Mexique étaient compromis par les craintes d'instabilité politique, jamais plus évidentes que lors de la nationalisation de l'industrie pétrolière en 1938 par le président Lazaro Cardenas. Si Salinas se comportait en libéral, il y avait quand même lieu pour l'homme d'affaires américain de rester méfiant. Et si la gauche revenait au pouvoir? Et que dire de la corruption?

Or, les provisions clés de l'ALENA se trouvent dans le chapitre 11, qui a été créé en guise de protection contre les menaces d'expropriation et pour garantir aux sociétés américaines qu'elles seraient récompensées en « devises G7 » (pas en pesos, si possible). Avec cette garantie juridique, on espérait que l'afflux plus constant de dollars « civiliserait » les Mexicains et stabiliserait leur système politique et leur devise.

Pareil avec l'accord de « normalisation » avec la Chine, poussé par Bill Clinton et adopté au Congrès en 2000. Trump ne comprend apparemment pas que l'accord de RCNP n'en est pas un de libre-échange. Comme l'ALENA, il a été vendu comme moyen d'augmenter les exportations américaines, alors que c'était en fait un préalable à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce. L'adhésion à l'OMC est en soi une sorte de police d'assurance pour les étrangers qui investissent dans la République populaire. Après tout, la Chine est officiellement communiste, ce qui est du point de vue américain pire encore que d'être mexicain. Alors que l'OMC n'a toujours pas des réglementations strictes comme l'ALENA, y adhérer laisse supposer qu'on s'engage à jouer dans le respect des règles de l'ordre commercial mondial. Pas surprenant qu'au lendemain de la promulgation du RCNP par la Chambre des représentants le *Wall Street Journal* a annoncé: « La ruée d'investissements en Chine est commencée. » Joseph Quinlan, de Morgan Stanley, déclara que « cette affaire concerne l'investissement, non pas les exportations. L'investissement... américain [en Chine] est sur le point de dépasser les exportations américaines. »

Pour les rivaux méprisants de Trump au sein du Parti républicain, ces accords de « libre-échange » sont de formidables affaires. Par conséquent, beaucoup de contributions républicaines vont couler vers Hillary Clinton, qui malgré son revirement opportuniste contre le PTP est vue comme un meilleur pari pour le parti de la grande finance.

John R. MacArthur est éditeur de « Harper's Magazine ». Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

HALEP

SUITE DE LA PAGE 1

de sa compatriote Monica Niculescu. (Elles ont perdu 6-3, 7-6 (5) contre les Russes Ekaterina Makarova et Elena Vesnina, 4^{es} têtes de série.)

L'an dernier, Halep avait dû abandonner au troisième set en finale de la Coupe Rogers à Toronto contre la Suisse Belinda Bencic.

Indice d'un drôle de match, la manche initiale a vu douze jeux être disputés et huit se conclure par un bris de service. Les cinq derniers jeux ont vu la retourneuse s'imposer, et on a dû avoir un recours à un autre bris, d'égalité celui-là, pour trancher. Halep s'y est montrée dominante.

Retour à un peu de normalité au deuxième set, quand le seul bris a été réalisé au deuxième jeu par Halep. La Roumaine n'a plus regardé derrière par la suite.

Il s'agit d'un deuxième titre consécutif pour Halep, qui a remporté chez elle le tournoi de Bucarest à la mi-juillet.

Keys en ascension

Pendant des années, Serena Williams s'est fait demander ce qu'il pouvait bien advenir du tennis féminin aux États-Unis. Il y avait bien sa sœur Venus et elle-même, mais ça se limitait pas mal à ça. Elle ne savait trop que répondre.

C'est peut-être Madison Keys qui portera les espoirs de son pays. Elle n'a que 21 ans, elle était la 10^e tête de série au parc Jarry, elle a remporté le tournoi de Birmingham, en Angleterre, il y a quelques semaines, et elle a atteint la ronde des 16 à Wimbledon, où elle a baissé pavillon contre... Halep.

Cette finale canadienne ne peut en tout cas qu'amplifier les attentes.

Reconnue pour son puissant service, Keys a déclaré que les choses n'ont pas fonctionné dimanche. «*Mais pendant tout le match, ça a été une affaire de points serrés, et ça n'a pas tourné à mon avantage. C'est le genre de choses qui arrivent.*»

Keys mettra maintenant le cap sur Rio de Janeiro afin de participer aux Jeux olympiques.

Halep a pour sa part mentionné qu'elle a dû jouer de finesse avec son adversaire et tenir la balle loin d'elle parce qu'elle ne peut pas rivaliser de force avec elle, encore



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

La Roumaine Simona Halep a joué un match ponctué d'erreurs.

moins à l'issue d'une semaine épuisante.

La Cendrillon du tournoi

La révélation du tournoi fut sans contredit la Slovaque Kristina Kučová, classée 121^e mondiale et issue des qualifications à Montréal, qui a atteint le carré d'as, où elle s'est inclinée samedi soir devant Keys. Avant sa rencontre de demi-finales, elle avait déjà disputé pas moins de 11 sets au tableau principal, dont plusieurs en soirée devant une grosse foule, et 15 au total, un régime auquel elle n'est pas

habituee. Elle s'est notamment offert des noms en vue tels Carla Suárez Navarro, Eugénie Bouchard et Johanna Konta.

«*J'ai joué tous les jours en donnant tout ce que j'avais, a commenté Kučová après sa défaite. Mais aujourd'hui [samedi], j'ai atteint ma limite. Mais ce fut la plus grande semaine de ma carrière, et je suis tellement heureuse.*»

Le public présent était évidemment entièrement derrière Bouchard lors de leur match de troisième tour jeudi, mais la joueuse de 26 ans, qui

a surtout connu du succès sur le circuit inférieur de l'International Tennis Federation, a su changer tout cela en devenant la Cendrillon du tournoi, et c'est elle que les amateurs se sont mis à encourager.

Et qu'a-t-elle appris à son propre sujet de ce parcours inespéré? «*Que je peux me battre. Souvent, j'ai tiré de l'arrière [elle a perdu le premier set lors de ses trois premiers matchs]. Et je suis parvenue à remonter la pente. Ma résilience m'a surprise.*»

Le Devoir

SCANDALE

SUITE DE LA PAGE 1

Media, de même que Jacques Corriveau et Pluri-Design.

«*Le gouvernement est déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour recouvrer les fonds de commandites obtenus par la fraude*», a-t-on certi-

fié au ministère des Services publics et de l'Approvisionnement. «*Le montant précis à recouvrer sera déterminé par la Cour supérieure du Québec dans le cadre du procès. [...] C'est la Cour supérieure du Québec qui fixera les dates du procès*», a indiqué un porte-parole du ministère au Devoir. Sans chiffrer les sommes qu'Ottawa espère encore récupérer.

Or, à la Cour, on rétorque que ce n'est pas le tribunal qui propose de nouvelles dates de procès, mais qu'il répond simplement aux requêtes d'avocats. «*Ce sont les avocats des deux parties qui doivent relancer le processus*», a expliqué une greffière de la Cour. Des demandes qui n'ont pas été déposées, par l'une ou l'autre des parties.

M^e Lussier a confirmé au Devoir qu'«*il n'y a pas de requête pour le moment*». Le dossier demeure ouvert et la cause n'a pas été abandonnée. Mais l'avocat d'Ottawa — qui représentait la commission Gomery, commandée après l'éclatement du scandale — n'a pas été en mesure d'expliquer davantage la situation, affirmant qu'il devait éviter de briser sa relation avec son client en parlant des «*discussions [qu'il peut y avoir avec d'autres parties]*».

Acteurs clés

Le scandale des commandites avait donné lieu à une commission d'enquête chapeauté par le juge John Gomery. Des accusations avaient par la suite été portées contre certains des acteurs incriminés lors des audiences. Charles Guité a été accusé de fraude et condamné à 42 mois de prison. Il a obtenu sa libération conditionnelle début 2008. Jacques Corriveau a été ac-

cusé de fraude envers le gouvernement en décembre 2013.

Le rapport du commissaire John Gomery avait décrit Jacques Corriveau comme un «*acteur central de ce système élaboré de pots-de-vin*». Cet ancien organisateur libéral aurait influencé le gouvernement pour assurer l'octroi de contrats à certaines firmes de communication, avec les-

quelles il aurait conclu des «*ententes secrètes*» pour toucher des commissions. Luc Lemay était le patron de l'une de ces compagnies, Polygone. M. Corriveau aurait «*exploité [...] l'influence qu'il pouvait exercer [...] pour favoriser les intérêts des sociétés de M. Lemay*», affirmait le juge Gomery.

Charles Guité était haut fonctionnaire et responsable du programme des commandites, lancé après le référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec. Une fois à la retraite, il aurait touché des «*pots-de-vin*» d'un million de dollars des agences de communication.

Un dossier complexe

Le Sénat espère lui aussi récupérer des fonds par le biais des tribunaux. La Chambre haute a mandaté un cabinet d'avocats ce printemps en vue d'entamer des procédures légales contre sept sénateurs retraités qui se voient reprocher d'avoir récolté injustement des indemnités parlementaires d'un montant total de 557 995\$.

Pour l'ancien juge responsable de la Commission d'enquête sur les com-

mandites, John Gomery, les dossiers sont fort différents, car, dans le cas de la poursuite du fédéral à la suite des commandites, l'affaire est éminemment plus complexe et les sommes, d'une tout autre envergure. «*Ce sont deux choses très différentes. La cause, à la suite de ma commission, était d'une complexité considérable en comparaison avec cette affaire du Sénat*», avait observé l'ancien juge, qui tente toujours de suivre de loin l'évolution du dossier qui l'a occupé pendant deux ans.

Le Devoir

ÉMOTICÔNES

SUITE DE LA PAGE 1

Pendant des siècles, les textes alphabétiques s'écrivent de manière compacte, sans aucune aide signalétique pour rythmer le style ou séquençer les mots ou les phrases. Aux rares lecteurs de se débrouiller pour s'y retrouver. À peine les scribes prennent-ils la peine de noter la fin d'un texte complet par une marque finale.

La ponctuation commence à se codifier autour de la bibliothèque d'Alexandrie aux premiers siècles de notre ère. Les savants imposent aussi l'habitude de diviser les œuvres en chapitres et en paragraphes distincts, voire en chants comme dans le cas de l'*Illiade*. La ponctuation est un outil fondamental de la classification, essentielle à toutes disciplines heuristiques.

Rythmer Rabelais

La grande période de création et de fixation du système date d'il y a moins de mille ans. Les moines copistes du haut Moyen Âge répandent la majuscule, la virgule, le point. Et puis la Renaissance change ou plutôt fige tout.

En quelques décennies, Gutenberg et ses émules figent les signes, écrivent et publient des traités de ponctuation. Les textes de Rabelais sont déjà en gros divisés et rythmés comme les nôtres, avec des chapitres, des paragraphes, des phrases se servant de tout l'arsenal ponctuant: la virgule, le point, le deux-points, les parenthèses, le point d'exclamation et l'interrogatif, mais aussi des signes quasi disparus, les lunes et les soleils, les pieds-de-mouche, la croix, l'astérisque, le losange et même la petite main.

Le système a peu évolué depuis. Il y a bien eu des tentatives pour imposer de nouveaux marqueurs. Aucune n'a pris.

Le point exclamatoire par exemple, combine

L'émoticône en cinq temps

1648 Première trace écrite d'une émoticône dans un manuscrit du poète anglais Robert Herrick qui écrit: «*Upon my ruines (smiling yet:)*»

1841 Le lithographe franco-belge Marcellin Jobard utilise un signe souriant pour «*figurer l'ironie*».

1963 Le smiley graphique (un rond jaune au sourire) est inventé par l'Américain Harvey Ball pour améliorer le moral des employés de sa compagnie d'assurance.

1982 Le professeur américain Scott Fahlman propose les smileys typographiques :) et :(pour désambiguïser les échanges atones sur le forum de son université. L'Office de la langue française propose «*binette*» comme équivalent. On trouve aussi: souriard, bouille, trombine et bonhomme sourire, évidemment.

1990 Le mot-valise *emoticon* est forgé en anglais et en 1996 en français en mixant émotion et icône. On dit aussi *emoji*, selon le terme japonais (qui lie «*image*» et «*lettre*») pour désigner les pictogrammes.

ceux de l'interrogation et de l'exclamation. L'«*interrobang*» original a été créé en 1962 par le publicitaire américain Martin Speckter et intégré quatre ans plus tard à une première police de caractère. Il n'a cependant jamais été standardisé.

Et puis est arrivé le smiley, ou «*binette*», au début des années 1980. Et puis les émoticônes dans les années 1990. Et maintenant, les échanges numériques sont truffés de binettes.

Rigoler en silence

Mais de quoi s'agit-il exactement? L'émoticône transmet une information sur l'émotion de l'auteur, dans le contexte de la phrase ou d'un échange. Il peut aussi se suffire à lui-même comme réponse. Dans ce sens, il semble se rapprocher du point d'interrogation ou d'exclamation, voire des interjections (Hi! hi!, Ouf!, Holà!). Mais est-ce bien le cas?

«*Les émoticônes sont des procédés expressifs qui servent surtout à reproduire une expression faciale et qui n'ont pas tout à fait le même rôle que la ponctuation, bien que leur rôle soit similaire, c'est-à-dire de guider l'interprétation d'un message*», répond la professeure Anaïs Tatos-

sian, de l'Université Concordia, linguiste spécialiste de la langue en ligne.

«*Les émoticônes peuvent montrer l'état d'esprit du locuteur, par exemple la joie, la colère, la tristesse. Ils peuvent aussi aider le destinataire à interpréter plus facilement l'énoncé. Par exemple, le clin d'œil ;-) permet d'interpréter qu'un énoncé est ironique ou humoristique. Les émoticônes peuvent aussi montrer le type de relation que le clavardeur désire entretenir avec son interlocuteur. Enfin, ils peuvent aussi servir à désamorcer le caractère offensant d'un message.*»

Dérives interprétatives

Ces dessins expressifs existent par centaines et par milliers et leur interprétation peut varier. Une étude américaine a même montré que leur interprétation peut différer d'une personne à l'autre, mais aussi parce que les signes ne sont pas uniformisés d'un système de communication à l'autre.

Un sourire à pleines dents qui semble évident sur le téléphone Android d'un émetteur peut ressembler davantage à un grimace au regard du récepteur qui le voit sur un iPhone.

Et vice versa. Par contre, certains pictogrammes graphiques ne posent pas de dérives interprétatives, par exemple les yeux agrandis en cœur.

«*Nous avons découvert qu'il y a un potentiel de mauvaise interprétation dans la communication par émoticônes entre les plateformes, mais aussi au sein des mêmes plateformes d'échange*», résume en entrevue Hannah Miller, doctorante de l'Université du Minnesota, coauteure de l'étude. Son enquête portait sur la réception (de positive à négative) par 304 cobayes des quelque 125 émoticônes les plus fréquentes.

«*Par contre, il est difficile d'expliquer ce constat. On peut spéculer, cependant. Les nuances graphiques dans le dessin des yeux ou des lèvres jouent un rôle. La culture de chacun doit aussi influencer la lecture.*»

Bref, les binettes ne permettent pas nécessairement de transférer les subtilités d'une conversation de visage à visage. «*Les signes paralinguistiques ne remplacent pas les expressions faciales ou les gestes qui accompagnent les échanges en personne*, dit encore M^{me} Miller. Cela dit, les émoticônes demeurent très importantes et fondamentalement utiles dans les conversations numériques. Il ne faut pas les abandonner: il faut les améliorer pour rendre leur efficacité plus consistante.»

Bref, 6000 ans après l'invention de l'écriture, les émoticônes signalent une grande innovation dans la communication, mais l'impact du système demeure tout de même perfectible et limité. «*Ces signes permettent tout simplement de simuler la conversation orale et d'ajouter de l'expressivité aux messages*, conclut la professeure Anaïs Tatosian. *Je pense qu'il serait prématuré de parler de "révolution linguistique"*, conclut-elle, *puisque ces stratégies d'écriture se trouvent seulement dans la communication électronique et pas dans les écrits conventionnels.*»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com